

SOUTENANCE

– Après les salutations d’usage, vous êtes la première ou le premier à vous exprimer. Vous avez pour cela 10 minutes à votre disposition.

Les membres du jury ayant pris connaissance du texte remis, il ne faut pas revenir sur les informations qu’il contient. En revanche, les éléments suivants doivent être traités

: – problématique

- patients et méthode

- résultats

- hypothèses confirmées ou infirmées

- conclusion et perspectives

– Ensuite, les membres du jury se prononcent successivement : d’abord le rapporteur du mémoire, puis l’expert extérieur (lecteur). C’est pour eux l’occasion de faire des critiques sur le travail accompli et des recommandations pour la suite.

– Vous pouvez ensuite vous exprimer sur le contenu des interventions du jury, expliquer vos positions, demander un complément d’information.

– On vous demandera de quitter la salle l’espace d’un instant pour que le jury puisse délibérer.

La présentation orale

La présentation doit être soignée et ne doit pas dépasser les 10 minutes mentionnées ci-dessus.

Critères d’évaluation de la présentation orale

- Clarté de la présentation orale et qualité des supports de présentation

- Aptitude à faire passer les idées originales et à convaincre l’auditoire

- Attitude générant la confiance, motivation apparente du candidat

- Réponse aux questions du jury : qualité de l’écoute, pertinence de la réponse, adaptabilité et vivacité, aptitude à la négociation, etc.

- En A « mention très honorable », le mémoire est considéré comme correct (pas d’erreurs), et sa forme est excellente. Sa lecture est profitable et même recommandée. Le mémoire sera alors diffusé et fera l’objet d’une certaine publicité (publication).

- En B mention « honorable », il y a des imperfections mineures dans le fond et/ou dans la forme. Sa lecture est utile, mais il convient d’être perspicace car certaines assertions sont peut-être mal fondées. Ce type de mémoire est également diffusable en bibliographie mais aucune promotion n’en est faite.

- En C, il y a des défauts importants dans le fond, avec une forme également peu avantageuse, mais certains points représentent le résultat d’un travail intéressant, et il peut être utile de s’y référer tout de même ultérieurement. Il sera consultable en bibliothèque avec la mention « passable ».

- En D, le texte est de fort médiocre présentation, comporte des fautes majeures et sa lecture est vivement décommandée, ce qui implique une nouvelle présentation. Ce mémoire sera refusé en bibliothèque et non validé, le candidat sera ajourné.

Apport du rapporteur et du lecteur :

Le rôle du rapporteur est de conseiller l’étudiant, d’assister à la défense orale et de délibérer avec le Président du Jury et le Lecteur sur la cote à donner.

Le lecteur quant à lui fera des critiques sur le travail accompli et des recommandations pour la suite.